

10 ans de programme des transports publics

Bilan 2010-2020

Septembre 2021



Région
de Nyon

Edition

Région de Nyon, Communication et marketing

Image de couverture

Gare de Coppet (photo Scanways pour la Région de Nyon)

Disponible sur

regiondenyon.ch/programme-tp

Sommaire et introduction

De quoi parle-t-on ?	4
Cadence et offre	6
Fréquentation	8
Aménagements	10
Accompagnement	12
Promotion	14
Gouvernance	16
Bilan financier	18
Préavis votés	20
Perspectives	21
Glossaire	22

Une décennie d'amélioration des transports publics

Voilà 10 ans que nous avons posé les premières pierres qui ont permis de constituer à la Région de Nyon le programme régional de réorganisation des transports publics et son fonds affecté. L'amélioration des liaisons de mobilité, qui a rassemblé les villes et villages autour d'un projet commun, est le fruit d'une étroite collaboration avec les autorités cantonales et les entreprises de transports publics. Elle n'aurait jamais vu le jour sans l'engagement politique de nombreux élus et le professionnalisme de collaborateurs investis.

Le temps est venu de dresser un bilan des mesures déployées : ce document met en lumière le travail réalisé par l'ensemble des partenaires, identifie les enseignements et note les nouveaux besoins. Durant cette décennie, notre « programme TP » a structuré des champs d'actions et a accompagné la mise en œuvre de mesures d'aménagement, d'exploitation, d'accompagnement et une gouvernance.

Si la société a pris conscience depuis plusieurs années que la saturation des routes et le taux de motorisation individuelle (encore trop haut dans notre district !) devaient être baissés par l'effort collectif, la notion d'urgence climatique renforce aujourd'hui le besoin de mesures comme les nôtres.

Il nous faut continuer de favoriser le report modal des habitants ainsi que des pendulaires vers les transports publics. Puisse l'évolution amorcée se poursuivre vers des connexions communes encore plus performantes et pratiques, pour ainsi asseoir le changement nécessaire de nos habitudes !



Gérard Produit
Responsable politique de la Mobilité

De quoi parle-t-on ?

A la suite de la suppression de six gares CFF régionales et de la ligne ferroviaire RER entre Founex et Perroy en 2002, la Région de Nyon s'est mobilisée avec les communes du district de Nyon et du bassin d'Allaman pour financer des études stratégiques en vue d'une réorganisation des transports publics. Cette impulsion a été concrétisée en 2010 sous la forme d'un **programme réunissant 51 communes, avec l'objectif de mener 150 mesures d'aménagement dans les 5 ans**, ainsi que d'améliorer les candences des bus régionaux.

La Région de Nyon a ainsi créé un fonds de **CHF 13,9 millions** affecté aux transports publics, alimenté par les communes membres du programme à hauteur de CHF 31 par habitant, par an et pour 5 ans, soit CHF 155 par habitant au total. Ce fonds des transports publics (« fonds TP ») permet de financer des mesures d'aménagement, d'exploitation d'offres, d'accompagnement, ainsi que des actions de sensibilisation en faveur des transports publics.

Dans cette démarche, la Région a mis en place

une gouvernance autour du programme, s'est occupée de l'accompagnement opérationnel et a mis à disposition son expertise technique. Un important travail de coordination a été mené autour du programme avec 46 communes du district de Nyon, 4 communes du district de Morges, Céligny, ainsi que les autorités cantonales et entreprises de transports publics.

Les objectifs initiaux du programme, généraux dans leur articulation (cf. ci-dessous), ont laissé aux partenaires une marge de manœuvre dans leur application concrète par champ d'action.

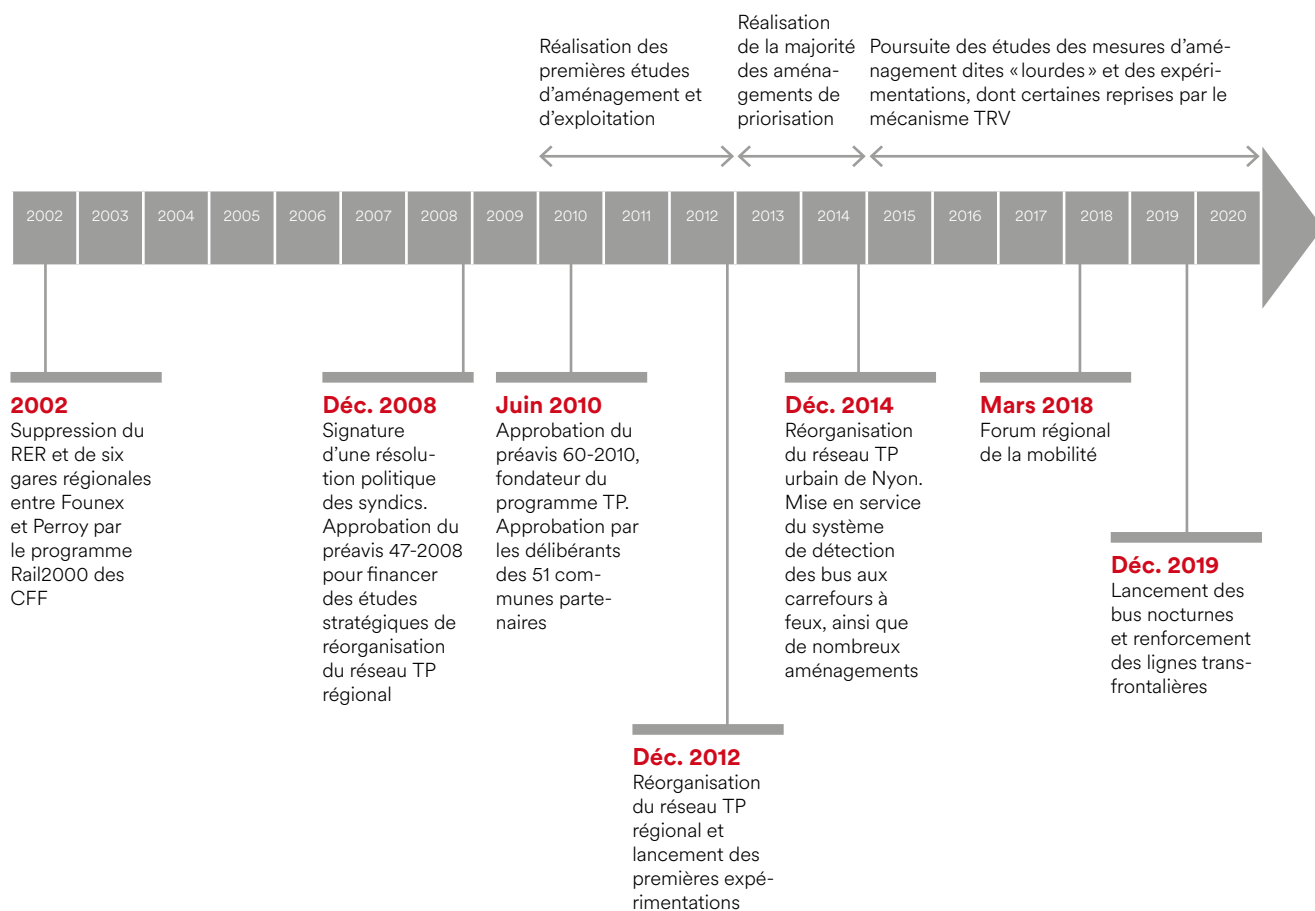
Ce bilan présente pour chaque type de mesure les objectifs, contributions de la Région, ainsi que les résultats et enseignements observés. Il démontre que **les efforts engagés dans la durée ont permis d'améliorer la mobilité de nombreux citoyens et collaborateurs des entreprises** du territoire, mais également qu'il est nécessaire de poursuivre cet élan en tenant compte de l'expérience passée et des nouveaux défis qui se poseront à l'avenir.



Objectifs initiaux du programme

- *Offrir un bus toutes les demi-heures aux heures de pointe du matin et du soir en correspondance avec les trains CFF dans les 4 gares régionales (Coppet, Nyon, Gland, Rolle)*
- *Fiabiliser les horaires des bus régionaux, en réduisant quand cela est possible les temps de parcours*
- *Optimiser le coût des transports publics régionaux et du transport scolaire*
- *Coordonner la démarche avec les divers partenaires impliqués*

Historique



La gare de Rolle est l'une des quatre gares régionales sur lesquelles se rabat le réseau de bus réorganisé sous la coordination de la Région de Nyon.

Cadence et offre



Objectifs identifiés

- *Permettre le rabattement des lignes de bus régionales sur les gares CFF*
- *Assurer la correspondance des bus avec les trains IR à Nyon et les RE à Coppet, Gland et Rolle*
- *Offrir une cadence à la demi-heure le matin et le soir dans toutes les communes partenaires du programme TP de la Région de Nyon*
- *Mutualiser l'offre des bus régionaux avec les besoins scolaires*

Mesures mises en place

- ✓ Etudes de faisabilité pour la réorganisation du réseau régional 2011-2013
- ✓ Etude pour la fusion des lignes TPN 810 et 815 en Asse et Boiron
- ✓ Etude et prolongement de la ligne TPN 811 Coppet-Nyon-Gland en réponse à la suppression de la ligne TPN 817 Nyon-Gland
- ✓ Etude du tracé de la ligne TPN 815 en ville de Nyon
- ✓ Offre de transport public transfrontalière
- ✓ Recherche d'une solution de desserte en transports publics ou privée du Centre Manor Chavannes
- ✓ Bus nocturnes
- ✓ Expérimentation de courses desservant le Parc Jura vaudois
- ✓ Co-financement de l'offre de bus TPG 55 (anciennement TPG U)

Contribution de la Région

- + Pilotage ou copilotage des études pour le compte des communes
- + (Co-)financement des études et des courses expérimentales
- + Centralisation des demandes de modification des horaires
- + Coordination et participation à la négociation entre les communes et le Canton
- + Elaboration des propositions de répartition financière

Réussites et enseignements

Les nombreuses études et mesures réalisées ont contribué à renforcer les liaisons de bus **entre les communes** et en **rabattement sur les gares CFF** de la Région, facilitant ainsi les déplacements des **pendulaires** et des **scolaires**. La majorité des lignes de bus régionales a ainsi bénéficié d'une **cadence à la demi-heure** aux heures de pointe. Le développement des **bus nocturnes** est un exemple de mesure qui répond à des demandes spécifiques et dépasse les attentes et les objectifs initiaux du programme.

**17**

lignes de bus régionales

**15**

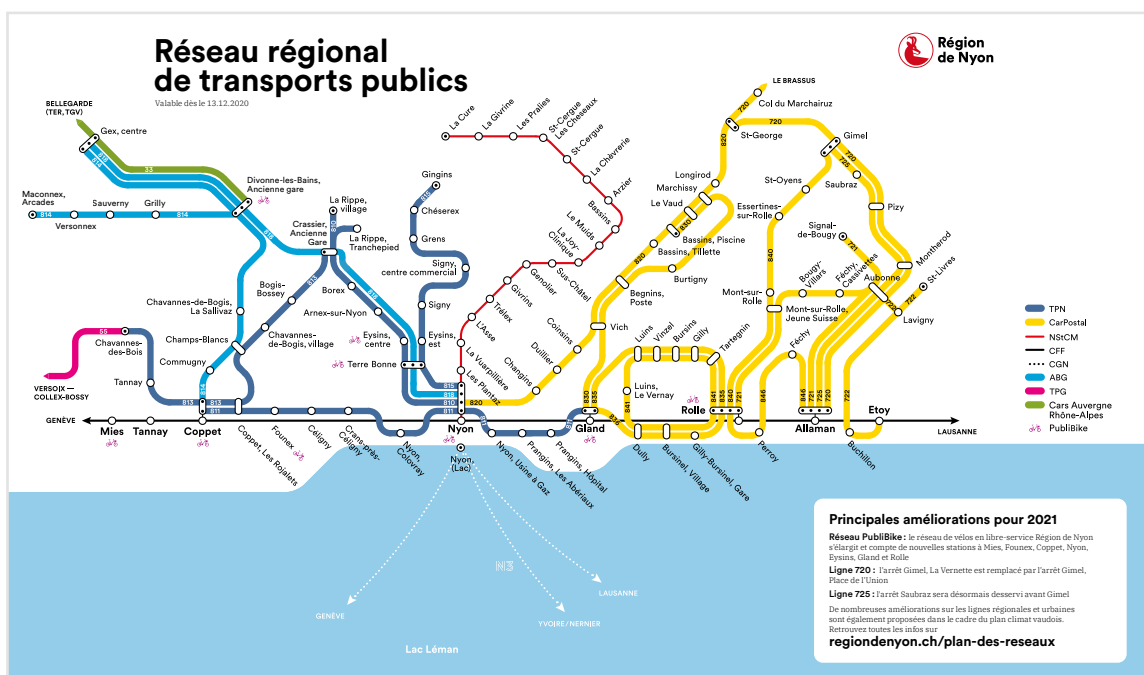
nouvelles courses de bus et taxibus nocturnes dès décembre 2019

**12/17**

lignes de bus assurent une course toutes les 30 minutes aux heures de pointe

**8**

préavis pour financer les expérimentations



Plan du réseau régional de transports publics, distribué chaque année au format de poche (voir p. 15) et publié sur regiondenyon.ch



Des courses expérimentales ont desservi la gare de Rolle.

Qu'est-ce qu'une expérimentation de courses ?

Depuis décembre 2012 et grâce à son fonds TP, la Région de Nyon commande des courses TPN et CarPostal supplémentaires à celles déjà financées par le mécanisme TRV (voir p. 9), afin d'en expérimenter la viabilité. Elle signe des conventions avec le Canton et les transporteurs pour cadrer ce financement et prévoir la reprise de ces courses expérimentales par le TRV une fois les objectifs de fréquentation atteints.

Fréquentation



Objectif identifié

- *Pérenniser les offres expérimentales financées par le fonds TP de la Région de Nyon et/ou les communes en obtenant la reprise de leur financement par le mécanisme TRV (voir p. 9)*

Mesures mises en place

- ✓ Monitoring de la fréquentation depuis 2009 grâce aux données récoltées auprès des transporteurs
- ✓ Elaboration annuelle d'un rapport regroupant et synthétisant les données du programme et l'état de réalisation des mesures
- ✓ Présentation annuelle des résultats lors des séances avec les communes partenaires du programme

Contribution de la Région

- + Analyse annuelle des statistiques de fréquentation
- + Centralisation de l'information pour les communes, le Canton et les transporteurs
- + Vulgarisation des éléments à destination des élus pour l'aide à la décision (simplification, chiffres, etc.)
- + Coordination des démarches intercommunales, p. ex. pour le transport scolaire

Réussites et enseignements

L'analyse des données récoltées annuellement a démontré que la réorganisation des réseaux de transports publics (régional et urbains) a stimulé la demande contribuant à une **hausse de la fréquentation de 64%** entre 2012 et 2019. L'augmentation observée est aussi importante dans les gares : entre 2010 et 2018, la hausse atteint 130% à Rolle (de 2000 à 4600 voyageurs/jour), 98% à Coppet (de 4000 à 7900 voyageurs/jour), 75% à Gland (de 4000 à 7000 voyageurs/jour) et 39% à Nyon (de 14'000 à 19'500 voyageurs/jour).

Les courses expérimentales mises en place depuis l'horaire 2013 – financées par le fonds TP de la Région de Nyon et/ou les communes – ont le plus souvent fait leur preuve, permettant la **reprise du financement par le mécanisme TRV** (voir p. 9). Lorsque la fréquentation n'est pas suffisante selon les critères TRV mais que les communes estiment qu'il y a une réelle demande, celles-ci financent entièrement ces courses.

Dans le cas des **transports scolaires**, l'introduction des horaires continus dans les écoles et la mise à disposition d'abonnements Mobilis multi-zones via les associations scolaires ont eu un impact significatif en matière de fréquentation.



+64%

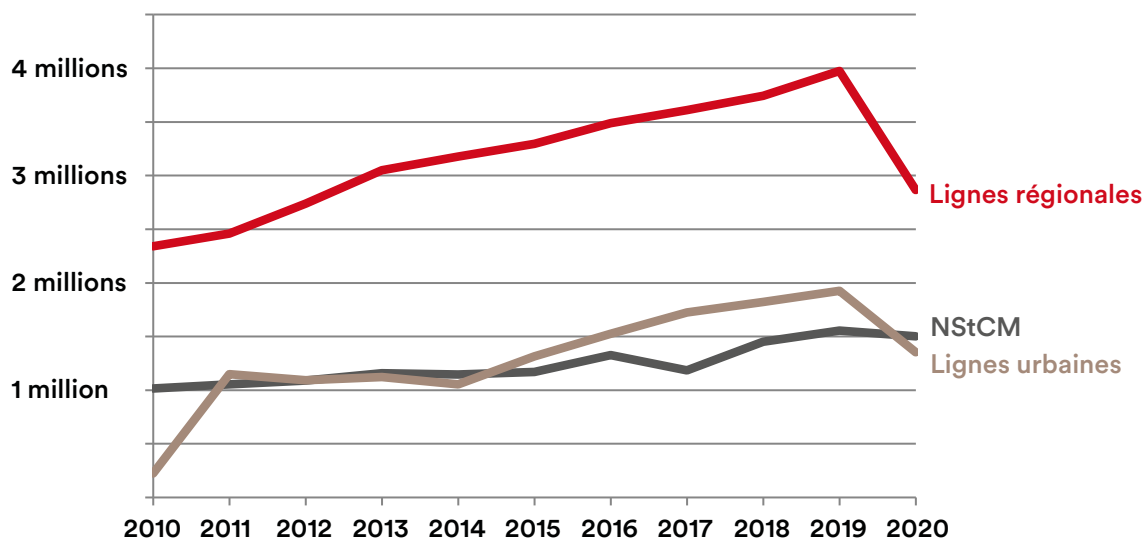
de fréquentation des
bus entre 2012 et 2019



54

courses expérimentales
financées par le fonds TP
de la Région de Nyon

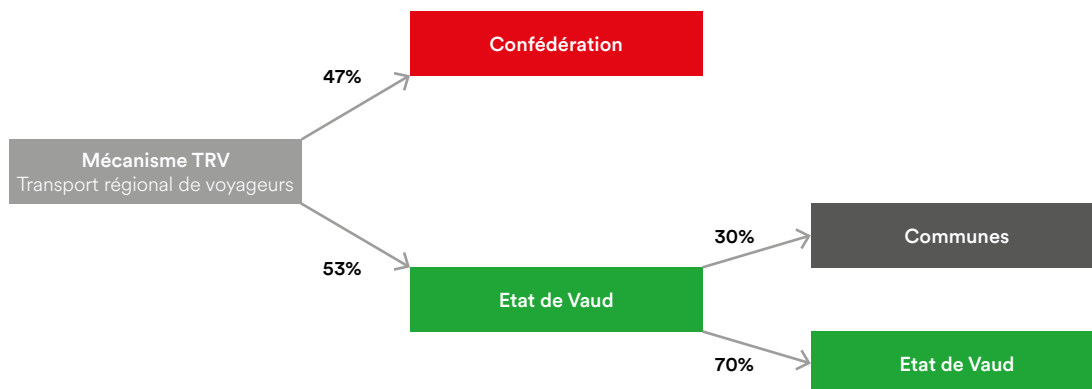
Fréquentation des transports publics



La forte chute du nombre de voyageurs des transports publics en 2020 est la conséquence directe de la réduction de la mobilité induite par les autorités avec les mesures de semi-confinement et de télétravail destinées à freiner la propagation de la pandémie de COVID-19.

Qu'est-ce que le mécanisme TRV ?

Le Transport régional de voyageurs (TRV) est l'outil de financement des lignes de transports publics régionales en Suisse. Il propose une répartition des montants entre la Confédération et les cantons, respectivement 47% et 53% pour Vaud. La part cantonale est ensuite répartie avec 70% à la charge du Canton et 30% à la charge des communes. La part communale est financée annuellement via la « facture transports ». Le TRV pose aussi des critères pour suivre l'efficacité des lignes régionales, en matière de fréquentation et d'adéquation entre l'offre et la demande.



Aménagements



Objectifs identifiés

- *Etudier la mise en œuvre des 150 mesures identifiées dans le cadre des études de faisabilité*
- *Réaliser des aménagements pour la priorisation des bus sur le réseau routier, afin d'optimiser les temps de parcours*
- *Aménager des arrêts de bus pour faciliter l'accès aux lignes régionales*

Mesures mises en place

- ✓ 81 aménagements réalisés, tels que des arrêts, voies de bus, carrefours à feux et intersections, rabotage des seuils non conformes
- ✓ Monitoring des mesures sous forme cartographique
- ✓ Evaluation financière des réalisations

Contribution de la Région

- + Coordination des projets
- + Appui technique pour les communes
- + Liens entre les différents maîtres d'ouvrage concernés
- + Cofinancement des mesures d'intérêt régional à hauteur de 75%

Réussites et enseignements

Un nombre important de mesures ont été réalisées dans les communes du district de Nyon en dix ans, facilitées par le cofinancement du fonds TP de la Région de Nyon et les apports de tiers. Ces **nouvelles infrastructures** ont eu un impact positif avec une **baisse des temps de parcours** des bus et ont permis l'**optimisation des horaires** des lignes de bus régionales et urbaines.

A titre d'exemples, nous pouvons citer la création d'une voie de bus bidirectionnelle entre la jonction de Coppet et la douane de Divonne, la réalisation d'une présélection sur la route suisse à Dully, ainsi que le réaménagement du giratoire de la Bichette à Vich.

Les mesures lourdes ont nécessité des phases d'études plus longues qui se poursuivent : jonctions autoroutières de Rolle et de Gland, création d'une voie de bus sur la Route Blanche, ainsi que l'aménagement d'un giratoire à Crassier. La complexité technique des projets et la multiplicité des partenaires influencent la durée de mise en œuvre des projets.



13
préavis de mesures
d'aménagement



7,1 millions
investis via le fonds TP pour
les mesures d'aménagement



37
carrefours à feu équipés
du système de détection
favorisant les bus



70%
des bus prioritaires aux
carrefours à feux



Arrêt de bus «Place du Battoir», à Le Vaud, entièrement réaménagé en 2015 avec réfection du revêtement et pose d'un abribus en bois suisse. Ce chantier a permis la pose d'une bordure d'accostage haute réduisant la distance entre le plancher du bus et le trottoir.



Voie de bus réalisée à Nyon en 2014, permettant de tenir les horaires des transports publics aussi aux heures de pointe.

Accompagnement



Objectifs identifiés

- *Réaliser des études d'accessibilité aux arrêts TP, axées sur les aspects de confort et de sécurité*
- *Mettre en place un concept d'interface P+R*

Mesures mises en place

- ✓ Etude du concept régional P+R présentée en 2014 aux 51 communes partenaires
- ✓ Elaboration d'une charte d'aménagement
- ✓ Mise en place de recommandations d'aménagements pour les arrêts de bus, sous forme de « fiches arrêts » (voir p. 13)

Contribution de la Région

- + Coordination des études d'accessibilité multimodale
- + Coordination de l'étude de mise en œuvre des P+R
- + Accompagnement à la réalisation des plateformes gares de Rolle et Coppet et financement via le DISREN

Réussites et enseignements

Dans le cadre de son programme TP, la Région de Nyon a perçu la nécessité d'établir des objectifs complémentaires en matière d'accompagnement, ce qui a permis d'apporter une plus-value globale aux initiatives. L'étude du **concept P+R** a été partagée avec les communes et intégrée dans des démarches P+R plus larges au niveau cantonal dans le cadre de la stratégie des interfaces de transport et à l'échelle du Grand Genève. La Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) fixe également des contraintes d'accessibilité aux arrêts de bus pour les différents usagers. D'ici 2023, une **base de données** des caractéristiques des arrêts TP devra ainsi être complétée. Les différentes études réalisées jusqu'ici sont donc un atout pour **anticiper** et mieux appréhender ces nouvelles exigences.

**176**

fiches élaborées sur les spécificités des arrêts de bus (cf. encadré ci-dessous)

**12**

arrêts co-financés par la Confédération via le PA3 du Grand Genève

Quelles informations contient une fiche arrêt ?

Les fiches arrêts sont des documents techniques qui présentent de manière synthétique les caractéristiques d'un arrêt de bus. Elles référencent notamment le contexte, au niveau de l'environnement, de l'accessibilité, du foncier, du trafic ou encore des aménagements existants à proximité. Elles donnent également des indications sur la qualité des aménagements, les besoins potentiels des arrêts, la conformité des aménagements en matière d'accessibilité piétonne ou encore les ajustements préconisés. Chaque fiche arrêt est illustrée par des images et cartes.



Route de Tannay, à Coppet, avant et après la réalisation d'aménagements pour les transports publics.



Arrêt « La Bichette », à Vich, avant et après l'aménagement de la chaussée et l'installation d'un abribus pour les passagers.

Promotion



Objectifs identifiés

- *Informer sur les mesures de mobilité mises en place*
- *Inciter les habitants et visiteurs à utiliser les transports publics*
- *Coordonner des mesures de promotion pour la mobilité à l'échelle régionale, en collaboration avec les partenaires (communes, transporteurs, acteurs touristiques et culturels)*

Mesures mises en place

- ✓ Attribution d'une part du financement du fonds TP aux mesures de promotion
- ✓ Elaboration de supports promotionnels pour les habitants et visiteurs
- ✓ Création d'offres incitant au report modal
- ✓ Animation de groupes de travail (communes, transporteurs)
- ✓ Développement des PMiE dans le district

Contribution de la Région

- + Mise en place d'une stratégie de promotion pour la mobilité à l'échelle régionale
- + Coordination des actions de promotion pour la mobilité auprès des communes, partenaires touristiques, culturels et de loisirs
- + Création et hébergement du Guichet Mobile pour les collaborateurs des entreprises de Terre Bonne à Eysins (projet-pilote)

Réussites et enseignements

Les mesures de promotion pour la mobilité étaient initialement absentes du programme TP. Des opérations d'information et des actions de marketing étaient cependant indispensables pour atteindre le public cible et l'inciter au changement. Afin de combler la lacune, la Région de Nyon les a inscrites comme objectif du programme de législature 2016-2021. Elles ont **confirmé leur utilité** : l'évolution croissante du nombre de bénéficiaires des mesures mises en place a contribué à la hausse de la fréquentation des transports publics.

La **collaboration avec les communes** dans la promotion des actions de mobilité en faveur des habitants s'est renforcée au fil du temps, leur permettant ainsi de développer de nouveaux outils et canaux de communication. La création de groupes de travail thématiques **avec les opérateurs de transport et autres partenaires** a permis de mener de nombreuses actions de promotion au niveau régional et d'en harmoniser la communication pour en améliorer l'impact.

La mise en place de conditions cadres pour accompagner les entreprises dans l'introduction de plans de mobilité interentreprises, ainsi que le développement d'un service de conseil pour les collaborateurs, sont des mesures qui se sont avérées payantes : elles ont débouché sur un **intérêt croissant des acteurs économiques** pour les questions de mobilité.



6015

bénéficiaires des offres récompensant l'usage des TP entre 2016 et 2020



284'800

supports distribués par la Région depuis 2016 afin de promouvoir le report modal



La Région édite depuis 2014 un plan des réseaux au format de poche et fournit des présentoirs adaptés aux points de distribution.



Des banderoles ont promu l'action demi-tarif découverte dans les villes et villages, grâce à la collaboration avec les communes (ici à Begnins). L'opération a connu plusieurs éditions.

Qu'est-ce que le Guichet Mobile?

Créé par la Région de Nyon en 2016, le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité destiné aux collaborateurs des entreprises situées dans les zones de plus de 1000 emplois. Il se matérialise sous forme de stands réguliers dans les lieux de travail, du site internet guichet-mobile.ch, d'une app ainsi que d'une centrale téléphonique. Il vise une mobilité aussi durable que possible dans les déplacements domicile-travail. Lancé en phase-pilote au *business park* Terre Bonne à Eysins, il est voué à être étendu à d'autres zones avec le développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE).



Bilan annuel du programme TP.



Carnet d'avantages loisirs, édité de 2018 à 2020, remplacé en 2021 par des bons disponibles à tout moment sur regiondenyon.ch



Papillon de la campagne sur les bus nocturnes, édité depuis 2019.

Gouvernance



Objectifs identifiés

- *Fédérer les communes, le Canton et les transporteurs autour du programme*
- *Coordonner et assurer la commande des offres TP pour le district de Nyon*
- *Etablir un cadre contractuel et légal de collaboration entre les partenaires pour la réalisation des mesures*

Mesures mises en place

- ✓ Organisation de séances avec les communes
- ✓ Coordination de la Commission de la mobilité de 2011 à 2016
- ✓ Etablissement d'un rapport annuel dès 2014 et production en 2018 d'un rapport partiel du programme pour la période 2011-2017
- ✓ Organisation du Forum régional de la mobilité en 2018

Contribution de la Région

- + Gestion politique du fonds TP
- + Coordination technique du programme TP
- + Soutien technique pour les communes
- + Harmonisation de l'offre TP à l'échelle du district de Nyon
- + Facilitation dans les échanges entre les communes et le Canton
- + Impulsions nouvelles dans les différents domaines du programme TP

Réussites et enseignements

Les démarches engagées par la Région de Nyon il y a plus de dix ans ont donné lieu à une **dynamique positive** portée par les divers partenaires et permettant la continuité du programme. Ce dernier s'est également adapté dans la durée aux besoins des usagers, ainsi qu'aux nouvelles contraintes techniques, cantonales et fédérales, ce qui a contribué à son succès.

La qualité de la **concertation** mise en place dans le cadre de ce programme a été reconnue aussi bien par les communes et les transporteurs (lors du Forum régional de la mobilité, en 2018) que par le Canton (voir citation ci-contre, p. 17).

**80**

conventions partenariales
(Canton, communes,
transporteurs)

**51**

communes partenaires
du programme TP



Le Forum régional de la mobilité organisé en 2018 par la Région de Nyon a permis de faire le point sur la politique menée en la matière.

La Division management des transports de la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud est chargée de planifier et commander les prestations du transport régional de voyageurs (TRV) dans le canton. Nous avons pu collaborer avec la Région de Nyon dans le sillage de la création de son programme TP il y a 10 ans. Par son travail, la Région a facilité le développement des transports publics, en particulier l'offre régionale. Cela a permis de restructurer et développer le réseau, avec une forte concertation locale. Les risques pris par la Région de Nyon avec le financement de courses expérimentales ont permis de franchir des paliers de fréquentation sur les lignes de bus les plus fortes. Là où l'utilité a pu ainsi être démontrée, la pérennisation a été possible via la reprise du financement par le Canton. L'Etat de Vaud poursuivra son action de développement des transports publics dans le cadre du Plan climat vaudois. D'autres expérimentations seront testées, cette fois-ci à charge du Canton, mais toujours en collaboration avec la Région et les communes.

— Etat de Vaud

Division management des transports de la Direction générale de la mobilité et des routes

Bilan financier



Objectif identifié

- *Constitution d'un fonds des transports publics («fonds TP»)*

Mesures mises en place

- ✓ Constitution du fonds TP de la Région de Nyon
- ✓ Identification des critères de financement via le fonds TP des mesures d'aménagement et d'expérimentation

Contribution de la Région

- + Suivi comptable, avec refacturation aux communes, état des dépenses et du fonds, répartition des dépenses entre les mesures
- + Optimisation des fonds tiers

Réussites et enseignements

La constitution du fonds affecté à hauteur de CHF 13,9 millions en 2010 a créé une **manne financière régionale** jamais vue auparavant en faveur de la mobilité et des transports publics. Le fonds TP a permis de répondre efficacement aux **besoins** identifiés en matière de développement des infrastructures et de renforcement des offres de transports publics. Il a aussi mis en place des solutions face aux attentes des communes, de leurs citoyens et collaborateurs.

Le fonds a affirmé la **crédibilité** du programme régional de réorganisation des transports publics auprès des autorités cantonales et des autres régions vaudoises.

Le modèle de financement régional et solidaire a largement fait ses preuves: il sera nécessaire pour poursuivre les actions et atteindre les objectifs de **report modal** et de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** ces prochaines décennies.

**90%**

du fonds TP de la Région
de Nyon a été engagé

**3,4 millions**

de solde du fonds TP
au 31 mars 2021
(boucllement 2020)

**50%**

de fonds tiers levés grâce à
la mobilisation du fonds TP
de la Région de Nyon

**2**

préavis ont dressé l'état
financier du fonds au cours
de la dernière législature

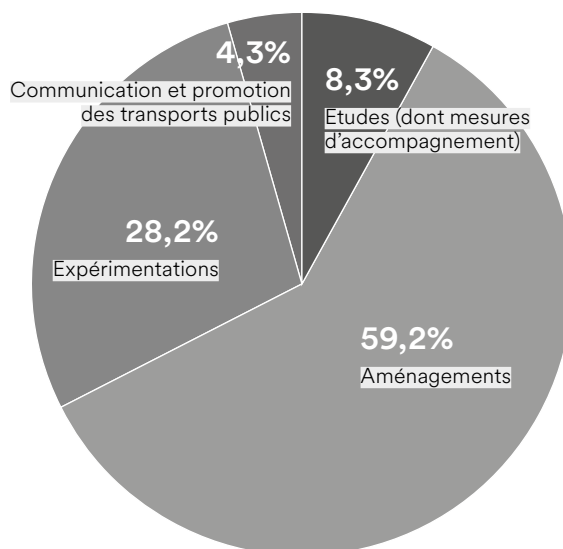
Etat du fonds TP de la Région de Nyon

Sur les CHF 13,9 millions constituant le fonds TP (préavis 60-2010), il reste aujourd'hui un solde de près de CHF 3,4 millions (voir tableau ci-dessous, selon préavis 04-2021). Ce montant permettra de cofinancer les quatre dernières mesures du programme (jonctions autoroutières de Rolle et de Gland, création d'une voie de bus sur la Route Blanche et aménagement d'un giratoire à Crassier), l'accompagnement opérationnel ainsi que la suite des actions de promotion.

Les dépenses imputées au fonds TP durant cette décennie ont permis de financer plusieurs types de mesures, dont le graphique représente la répartition, conformément aux préavis votés.

Fonds TP	CHF
Montant initial du fonds	13'911'560.00
Préavis votés	-11'949'135.00
Solde des préavis clôturés entériné via préavis 40-2019	1'361'855.57
Solde des préavis clôturés entériné via préavis 04-2021	177'692.77
Dépenses annexes liées au préavis 60-2010	-135'494.54
Solde du fonds TP disponible au 31.03.2021	3'366'478.80

Dépenses par type de mesure



Préavis votés

Le Conseil intercommunal de la Région de Nyon a voté 25 préavis relatifs au fonds TP. Ils sont listés ci-après et restent disponibles sur le site internet.

→ regiondenyon.ch/preavis

- PR 60-2010 Préavis d'intention relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux
- PR 67-2011 Etudes des mesures d'accompagnement par bassins versants
- PR 68-2011 Etude d'avant-projet des mesures de priorisation bus
- PR 07-2011 Etude de projet définitif des mesures de priorisation des bus 2012-2014, étude d'avant-projet des mesures 2015 et accompagnement opérationnel du programme
- PR 16-2012 Réalisation des mesures d'aménagement 2012, des mesures pour les lignes régionales à Nyon et du système de détection des bus aux feux
- PR 21-2012 Expérimentation d'offre de décembre 2012 à décembre 2014
- PR 22-2012 Etude de projet définitif des mesures d'aménagement 2013-2014 pour les bus sub-urbains et urbains à Nyon
- PR 30-2013 Expérimentation d'offre de décembre 2013 à décembre 2015
- PR 35-2014 Réalisation des mesures d'aménagement 2013-2014
- PR 37-2014 Prolongement d'une année des courses expérimentales de priorité 1
- PR 47-2015 Réalisation de la 1re tranche des mesures d'aménagement 2015
- PR 52-2015 Expérimentations de courses supplémentaires pour 2016-2017
- PR 60-2015 Réalisation de mesures d'aménagement 2012 et 2015
- PR 66-2016 Expérimentation ligne U des TPG, amélioration de la ligne touristique CarPostal
- PR 67-2016 Réaménagement de l'arrêt Saint-George Côte Malherbe
- PR 08-2016 Réaménagement de l'arrêt Mont-sur-Rolle La Ferme
- PR 10-2017 Aménagement de l'arrêt Gilly Condémines et priorisation des bus à la route des Quatre-Communes à Rolle
- PR 13-2017 Mesures structurantes de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018
- PR 15-2017 Expérimentation de courses pour 2018-2019
- PR 40-2019 Etat financier du fonds TP
- PR 41-2019 Sécurisation de deux arrêts de bus à Perroy
- PR 46-2019 Renforcement des transports publics nocturnes 2020-2021
- PR 47-2019 Mesures de promotion pour la mobilité
- PR 53-2020 Etude de réaménagement de la RC 19 Fléchères-Moulin Veillet
- PR 70-2021 Poursuite du financement des bus nocturnes pour 2022-2023

Remerciements

La Région de Nyon félicite et remercie toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont contribué à un changement majeur en matière de transports publics dans le district. Cela s'adresse évidemment aux élus des précédentes législatures, actifs au Comité de direction ou au Conseil intercommunal de la Région de Nyon, comme au sein des municipalités et délibérants des communes, ainsi qu'aux professionnels qui se sont succédé à la Région et dans les administrations communales.

Merci chaleureux à nos partenaires, notamment les services de l'Etat de Vaud et les entreprises de transports publics (CFE, TPN-NStCM, CarPostal, CGN, ABG, Publi-Bike), acteurs avec lesquels un dialogue fluide et constructif est entretenu sur la durée, au bénéfice des utilisatrices et utilisateurs. Notre voyage ensemble se poursuit !

Perspectives

Les efforts engagés avec le programme régional de réorganisation des transports publics ont apporté de nombreuses réussites techniques et partenariales, qu'il est essentiel de poursuivre. Ces dernières années, de nouveaux besoins ont également été identifiés auprès des communes et de leurs habitants. Il s'agira en particulier de répondre aux attentes suivantes :

- Améliorer les offres de transports publics (aussi bien transversales que de dessertes locales) par le biais de nouvelles expérimentations
- Mettre en place des conditions-cadres pertinentes pour coordonner le suivi de l'offre TP à l'échelle régionale avec le Canton et les transporteurs
- Renforcer le soutien technique aux communes partenaires en matière d'aménagements et de valorisation de l'offre auprès des citoyens
- Développer des outils de monitoring pour anticiper les nouveaux besoins et développer des solutions adaptées

En matière de financement des infrastructures, le mécanisme DISREN apporte de nouvelles possibilités (inexistantes lors de la création du fonds TP). En parallèle, les mesures d'information et de promotion incitant au report modal devront se poursuivre, avec une place importante dédiée au numérique.

Il sera ainsi essentiel que les partenaires puissent définir ensemble les conditions-cadres à la suite des mesures, tout en s'inspirant des enseignements de ces dix années de programme TP :

- Quels besoins spécifiques sont identifiés en matière d'expérimentations d'offres, de marketing, de ressources humaines ?
- Quel mode de financement privilégier ?
- Dans quel laps de temps faudra-t-il idéalement réaliser les mesures ?
- Comment les mesures futures s'articuleront avec des démarches plus globales telles le plan climat vaudois ?

Ces réflexions sont déjà en cours et se poursuivront ces prochains mois.



Les passagers rejoignant le train à Gland ont bénéficié d'améliorations sur les arrêts de bus situés au sud des voies.

Glossaire

- **DISREN** : dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise
- **Fonds TP** : fonds affecté aux transports publics mis en place dans le cadre du programme régional de réorganisation des transports publics de la Région de Nyon (préavis 60-2010)
- **Grand Genève** : agglomération franco-valdo-genevoise qui s'inscrit dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération mené par la Confédération. Il vise aussi un développement harmonieux du territoire transfrontalier et une bonne coordination entre mobilité, urbanisme et environnement
- **IR** : train InterRegio reliant une région à une autre (dessert la gare de Nyon toutes les 30 minutes)
- **PA** : projet d'agglomération permettant de valoriser des mesures infrastructurelles qui pourront être cofinancées par la Confédération. Pour les projets d'agglomération 1, 2 et 3 le cofinancement s'élevait à 40% du coût des mesures
- **PMiE** : plans de mobilité interentreprises
- **Programme TP** : programme de réorganisation des transports publics de la Région de Nyon (préavis 60-2010)
- **P+R** : Parking relais
- **RE** : train RegioExpress permettant une desserte régionale accélérée (dessert les gares régionales de Coppet, Nyon, Gland et Rolle toutes les 30 minutes)
- **TRV** : Transport régional de voyageurs, mécanisme de financement conjoint des cantons et de la Confédération, qui comprend des lignes de bus et de trains régionales
- **TPG** : Transports publics genevois
- **TPN** : Transports publics de la région nyonnaise



Les lignes de bus desservant la gare de Nyon bénéficient d'aménagements cofinancés via le fonds TP de la Région de Nyon.



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon.
Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en
matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

